



# Lasne Nature

Bulletin trimestriel  
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"  
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction  
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne  
Tél. : 02/ 633 30 24



## SUR COUTURE-ST-GERMAIN

**La nouvelle a fait à Couture-St-Germain, et bien au-delà, l'effet d'une bombe. La menace planait depuis des mois : un projet visant à la construction de 47 maisons dans le village, non loin de l'église était annoncé. Il est déposé.**

**Un très grand nombre d'habitants de Couture sont remplis d'effroi par ce gigantesque projet. Les promoteurs auront beaucoup à faire s'ils veulent convaincre les Couturois qu'il représente un plus pour leur communauté.**

Rapidement, des pétitions ont circulé.

Que les propriétaires de terrains situés en zone d'habitat veuillent rentabiliser leurs biens, quoi de plus naturel.

Aucun habitant ne voit de gaieté de coeur s'ériger des constructions à proximité de chez lui mais, si elles respectent l'environnement et s'harmonisent avec celui-ci, si les voies d'accès sont suffisantes et les équipements adéquats, il devra bien les accepter et être accueillant aux nouveaux venus.

Originaires du lieu ou nouveaux venus à Couture apprécient leur village pour toutes ses qualités et avant tout son caractère rural et son environnement.

Il suffit de se promener dans ce village perché de Couture-St-Germain, autour de son église, de son parvis, dans la rue du Village, des Genêts ou de la Chapelle St-Germain, pour réaliser ce que ce projet a de démesuré.

L'accepter reviendrait à DOUBLER le nombre d'habitations du centre avec les problèmes de voirie et d'égouttage que cela implique.

L'accepter serait, en dehors de l'impact sur le paysage, (et quels que soient la qualité du projet, son style, son souci d'intégration) être envahi par une circulation importante. Car 47 maisons, c'est au bas mot une centaine de voitures supplémentaires (et nous sommes mesurés), des charrois importants durant toute la durée des travaux, le va-et-vient de fournisseurs de toutes sortes, sans parler des visiteurs qui ne viendront pas seulement là pour la pendaison des crémaillères !

### LES COUTUROIS RÉAGISSENT

Des pétitions signées en priorité par les habitants du quartier et couvertes de plus de 225 signatures ont été envoyées à notre Bourgmestre, Thierry Rotthier, les 23 décembre et 5 janvier

Suite en page 6

Le printemps est là.  
Avez-vous votre exemplaire  
de "Lasne et ses balades" ?

### LE TEMPS DU MUGUET

(*Convallaria majalis* L.)

Son nom "Convallaria" lui viendrait de son ancien nom latin *Lilium convallium*.

C'est au cours du 17<sup>ème</sup> siècle qu'apparaît le nom "muguet" qui dériverait de musc, musqué ou noix muguet et par déformations successives on parvient à muguet.

Voici les premiers beaux jours de mai et le muguet s'épanouit à l'ombre des sous-bois frais sur humus brut et peu acide.

Cette plante vivace de 10 à 20 cm de haut, rhizomateuse appartient à la famille des liliacées qui compte plus ou moins 3.000 espèces.

Les feuilles ovales-lancéolées et souvent au nombre de deux sont à nervures parallèles (monocotylédones) et longuement pédonculées.

La tige florifère forme des grappes simples de petites fleurs pendantes très parfumées et généralement blanches d'où l'on extrait l'essence de muguet utilisée en parfumerie.

La floraison s'étale d'avril à mai en fonction d'avancement ou de recul de la saison. Les fleurs composées de 6 pétales soudés forment une corolle, une clochette dentée. Elles sont portées par une hampe en grappe unilatérale. Les fruits, des baies arrondies sont d'abord vertes puis rouges et contiennent plusieurs graines. Mais le muguet se reproduit plutôt par ramification de rhizome que par graines...

Jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, il fut connu en France pour ses propriétés sternutatoires et antispasmodiques alors que les Russes l'utilisaient depuis bien longtemps comme remède dans certaines affections cardiaques. En effet, le muguet contient des substances actives proches de celles que l'on trouve dans le groupe des digitales. Ainsi, ces substances ralentissent, renforcent et régularisent le rythme cardiaque; il est donc utilisé comme médicament.

Suite en page 2



Suite de la 1<sup>ère</sup> page

## LE TEMPS DU MUGUET



Alors le muguet, symbole de bonheur ? Oui mais prudence.

Toute la plante contient des glucosides toxiques : la convallotoxine et la convallaside, la majaline (un alcaloïde), la convallarine (une saponine), et de ce fait, il ne serait pas prudent de se promener avec un brin parfumé à la bouche ou de consommer ses baies.

Pour les parents distraits, il est bon de savoir que toutes ces substances se diffusent aussi dans l'eau des fleurs coupées (attention aux enfants !).

A côté des aspects botanique et médical, il y a toute la symbolique du 1<sup>er</sup> mai et du muguet.

A ce propos, l'origine de cette tradition n'est pas précise mais il semblerait qu'elle vient de France. En effet, selon la légende, la tradition de l'offrir le 1<sup>er</sup> mai proviendrait de la région du Tricastin dans la Drôme.

Ainsi, en 1560... le chevalier Louis de Girard se vit charger par la reine d'une mission secrète en Italie.

A son retour, un an plus tard, il s'arrêta à St-Paul-Trois-Châteaux et cueillit dans son jardin un bouquet de muguet. Il l'offrit au roi (alors âgé de 10 ans) comme porte-bonheur. Le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante, le roi offrit à son tour un brin à chacune des dames présentes en leur retournant le même vœu et en souhaitant qu'il en soit ainsi chaque année.

Mais, il faut parvenir aux premières années du 20<sup>ème</sup> siècle pour retrouver cette tradition. Ainsi les couturiers français furent les premiers promoteurs du muguet. Ils en offrirent quelques brins le jour du 1<sup>er</sup> mai à leurs clientes et à leurs ouvrières. Puis vinrent les traditionnelles fêtes du muguet...

Aujourd'hui, le muguet vendu, comme beaucoup d'autres fleurs coupées provient essentiellement des cultures hollandaises.

Luciano D'ANDREA  
Bulletin des Cercles de Guides Nature  
du Brabant

## QUELLES NOUVELLES À LA RÉSERVE DU RU MILHOUX ?

La réserve va bien. Notre équipe de base reste toujours fidèle au poste, soutenue par une aide extérieure occasionnelle mais très efficace et chaleureuse, ce qui nous permet de garder le cap. Que chacun soit encore remercié ici.

Il reste toujours beaucoup à faire, mais on peut dire qu'en général, on est à jour pour la plupart des travaux d'entretien courants, dont la fauche et l'élagage sont parmi les éléments dominants.



Nous avons aussi une bonne nouvelle à vous annoncer : l'année dernière, après avoir creusé le nouvel étang, les membres du comité organisateur avaient décidé d'installer une vanne près du poste d'observation. Elle devait d'une part, pouvoir retenir le peu d'eau en excès auquel nous nous attendions. D'autre part, nous aider à régler le débit et le niveau de l'étang en fonction des oiseaux que l'on voulait observer. En effet, certains petits échassiers sont

friands de l'apport de nourriture qu'ils peuvent trouver sur les berges ainsi dégagées, grâce à la baisse du niveau de l'eau.

Or, depuis l'installation de la nouvelle vanne, nous avons assisté à une montée des eaux qui dépasse largement nos espérances et augmente de ce fait la surface du plan d'eau.

C'est l'importance des nappes d'eau souterraines, en amont de la Réserve, qui en donne l'explication. Cette vanne est donc devenue pour nous d'une grande utilité.

Nous avons aussi entrepris un petit travail d'élargissement du ruisseau à un endroit choisi pour son couvert de feuillus et sa situation par rapport au niveau du ru. Nous souhaitons ainsi profiter d'une surface d'eau supplémentaire, peu profonde, mélange d'eau courante et d'eau stable, idéales pour favoriser la diversité de la faune aquatique.

Enfin, nos vœux seraient que tout l'effort fourni jusqu'ici par la petite équipe bénévole puisse contribuer à rendre notre Réserve du Ru Milhoux plus attrayante à tous ceux qui souhaiteraient lui rendre visite (sur demande).

Erik SEVERIN

### À LA RECHERCHE DU PATRIMOINE AGRICOLE DE NOTRE COMMUNE

Une étude est en cours concernant les fermes se situant sur l'entité de LASNE.

Il s'agit plus spécifiquement des :

- fermes toujours en activité,
- fermes transformées de leur vocation première en habitations, restaurants ou autres activités,
- anciennes fermettes généralement transformées en habitations principales ou secondaires.

Si, dans votre rue ou votre quartier il existe un tel bâtiment, nous serions heureux que vous transmettiez à

notre secrétariat tout renseignement pouvant nous être utile pour mener à bien cette étude :

localisation exacte, affectation actuelle, l'historique ou l'anecdotique du bâtiment et, bien sûr, tout document photographique, peint ou dessiné qui vous serait bien entendu restitué dans les plus brefs délais.

D'avance, Lasne Nature vous remercie de votre généreuse collaboration.

J.M. DEBATTY



...un ornithologue passionné...

## RONDS-POINTS GÂTEAUX

Un lecteur nous envoie copie d'une lettre qu'il adresse aux autorités communales.

*Ces quelques mots pour vous demander pourquoi vos services installent ces gros gâteaux géants sur nos ronds-points.*

*Ceux-ci me semblent :*

- détruire la vue (Zip (Zones d'Intérêt paysager), etc.),
- empêcher de voir s'il y a quelqu'un dans le rond-point,
- ne pas être très beaux.

*L'Angleterre a des ronds-points depuis des lunes. La simple bordure suffit à dissuader d'aller tout droit. Pourquoi une telle attention pour les ronds-points et pas ailleurs ?*

*Pourquoi ne pas alors murer tous les bords de routes pour que les gens n'en sortent pas ?*

*"Le gâteau du Messenger" n'est encore qu'un tas de terre. Il est encore temps de rendre à nos ronds-points leur esthétique. Je ne serais pas le seul à vous en être reconnaissant.*

*Meilleures salutations.*

J.M.S. Ohain

Notre lecteur nous communique le contenu de la réponse, de la Commune, qu'il a reçue quelques jours plus tard, réponse dont nous extrayons le passage suivant :

*Le rond-point en question a été réalisé à l'initiative du MET (Ministère de l'Équipement et du Transport). Après négociation, ils ont marqué leur accord pour que nous réduisions à nos frais la hauteur de ce rond-point. Nous allons donc prochainement procéder à l'enlèvement d'une partie des terres.*

Dont acte.

Cela dit, il nous faut bien constater que les Anglais sont beaucoup plus respectueux que nous des règles de conduite automobile.

Ils pratiquent peu l'assaut des ronds-points, très en vogue chez nous, surtout de la part de certains propriétaires de voitures "tout terrain".



## COURRIER DES LECTEURS

Nous recevons une autre lettre qui porte comme titre :

### ANTENNES G.S.M À MARANSART ?

*Nous apprenons qu'il est éventuellement question d'installer 3 antennes G.S.M. contre le clocher de l'église de Maransart, moyennant une redevance annuelle de 180.000 F.*

*Nous avons rassemblé à ce sujet plusieurs études et articles qui tous attirent l'attention sur les effets néfastes potentiels de la présence d'antennes et déconseillent vivement leur installation à proximité d'écoles et d'habitations.*

*L'église de Maransart est située au cœur du village, à quelques dizaines*



*de mètres de l'école.*

*Ce projet nous paraît donc totalement inacceptable tant que la preuve formelle de la non-nocivité n'a pas été apportée.*

F.B. (Maransart)

Nous avons traité de ce sujet à plusieurs reprises (voir nos bulletins 30 et 32). Quantité d'informations ont été publiées sur les antennes GSM, des études commandées de divers côtés, mais il apparaît qu'à ce jour personne n'a été en mesure de donner leurs apaisements à tous ceux qui ont des doutes sérieux quant à l'innocuité des installations.

Il y a quelques années, presque personnes n'évoquaient les dangers de l'amiante, mais depuis...

Quand un médicament est mis sur le marché, c'est après avoir passé une série d'épreuves et de contrôles. Il doit non seulement être efficace dans le traitement de telle ou telle maladie mais aussi ne pas présenter de dangereux effets secondaires. Pourquoi en serait-il autrement dans le cas qui nous occupe ?

## BELLE-ALLIANCE

(suite du bulletin n° 32)

Suite à notre petit article sur le pignon de la ferme de la Belle-Alliance, nous avons reçu plusieurs appels de lecteurs.

L'un nous fait remarquer que le parking aménagé sans autorisation, est toujours là dans sa forme première, c'est-à-dire sans plantations adéquates, ni revêtement, ni éclairage conformes. Qu'un parking soit utile ne fait pas de doute, nous dit-il, mais pourquoi, en plein site du champ de bataille ne pas être exigeant sur sa bonne intégration dans l'environnement ?

Un autre lecteur nous signale qu'une plaque commémorative en métal était scellée dans le mur du pignon jusqu'il y a quelques dizaines d'années et que cette plaque serait actuellement au musée du Caillou. Pourquoi ?

Quelqu'un pourrait-il nous éclairer à ce sujet ?

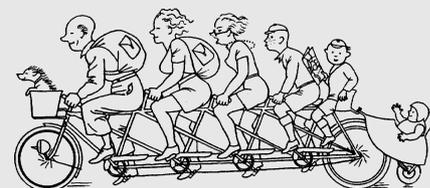
Un autre nous dit que sur le fameux pignon, si ce que nous avons signalé s'y trouve bien, nous n'avons pas vu que le soir, un long néon vert soulignait le dessin du bord du toit ! Encore un bel élément "d'époque".

## LE VÉLO FISCALEMENT RECONNU

Des statistiques montrent que environ la moitié des trajets maison / travail sont inférieurs à 10 km ce qui peut se parcourir à vélo.

La loi du 8 août 1997, parue au Moniteur Belge le 5 novembre 1997, encourage fiscalement l'utilisation du vélo comme moyen de transport pour se rendre à son boulot. En effet, l'indemnité que vous allouez votre employeur pour le trajet que vous parcourez à vélo entre votre domicile et votre lieu de travail est désormais exonérée d'impôt à concurrence de 6 F/km. L'excédent est imposable. L'employeur peut bien entendu déduire de ses frais généraux, les sommes allouées. Une double raison pour se mettre en selle.

(d'après INFOR-ADESA)





## Près d'Aywiers

# PAYSAGE SAUVÉ- LOTISSEMENT INTERDIT

***On peut se réjouir de ce que les autorités compétentes en matière d'urbanisme, au premier rang desquelles il faut citer le Ministre Lebrun et le Collège des Bourgmestre et Échevins de Lasne, ont courageusement fait prévaloir le point de vue des défenseurs de l'environnement sur celui de promoteurs d'un projet propre à enlaidir pour longtemps les abords du magnifique site classé de l'abbaye d'Aywiers.***

Le Ministre vient, en effet, de donner raison à notre Commune en refusant définitivement un permis de lotir. Les propriétaires de ce terrain d'un peu plus de 4 hectares avaient auparavant obtenu, de la Députation Permanente du Brabant wallon, pour tant éclairée par une étude d'incidences, l'autorisation d'y laisser construire quinze villas sur le flanc de la vallée de la Lasne, à un des rares endroits où celle-ci offre encore aux passants un paysage ouvert fait de bois, de prairies et de bâtiments ruraux.

Nombre de personnes connaissent cet endroit, situé le long de la route de l'État, à droite quand on vient de Lasne et que l'on va vers Plancenoit ou Maransart : une fois dépassé le débouché de la rue du Village (qui vient de Couture), une petite mare bordée par quelques saules s'inscrit en contrebas d'un vaste champ qui remonte en ondulant jusqu'à la lisière d'un superbe bois de grands arbres, le Bois-Éloi. C'est ce champ qu'il était question de découper en seize lots, à rendre accessibles par des voies macadamisées établies au flanc de coteaux. À proximité d'un des tournants d'une de ces voies, la pente prévue était de 10,5 %...

Au milieu de chacun de ces lots, ou du moins de quinze d'entre eux (car la Députation Permanente avait jugé devoir imposer cette restriction : quinze villas au lieu de seize), une villa aurait pu s'ériger au milieu de chaque lot. L'ensemble, on s'en doute, n'avait que de lointains rapports avec la destination "zone d'habitat rural" imposée par l'actuel plan de secteur. L'entorse faite à l'esthétique aurait été d'autant plus grave qu'au plan de secteur cette zone d'habitat rural apparaît entourée

de zones qualifiées officiellement de "zones d'intérêt paysager", ce qui impose tout de même, logiquement, nous semble-t-il, que l'habitat soit conçu en tenant compte de ce voisinage.



*Il y a plus de deux ans, nous publions cette photo dont la légende disait : "Imagine-t-on seize grosses maisons sur le terrain de gauche?"*

## PROFITONS À PLEIN DE CE PAYSAGE DÉSORMAIS PRÉSERVÉ

Maintenant que le permis est refusé, les passants pourront continuer à se délecter du spectacle, devenu rare, d'un paysage campagnard joliment varié, s'étendant d'une seule venue du Bois-Éloi aux hauteurs de Couture. Nous recommandons aux amateurs de ne pas se contenter d'en jouir depuis la route, mais après avoir un peu suivi dans le bas la rue du Village, de s'engager dans le chemin de grande randonnée (sentier n° 41) qui monte à droite vers la chapelle du Bon Dieu de Pitié : la vallée leur apparaîtra dans toute son harmonie.

Ou encore que les promeneurs, passant dans les bois de la rive droite, près du cimetière de Couture, descendent (par le sentier 19) vers la rivière, la traversent et, depuis les prairies proches de l'abbaye d'Aywiers, jettent un coup d'oeil sur le lieu encore intact qu'ils ont bien failli voir un jour rem-

pli de maisons du genre de celles de certains quartiers de Waterloo, de La Hulpe ou de Rhode-St-Genèse (1)

## QU'A FAIT LA COMMUNE?

La Commune, et, disons-le aussi, notre association, Lasne Nature, n'ont cessé d'oeuvrer depuis des années pour que ce projet particulièrement déraisonnable n'aboutisse pas.

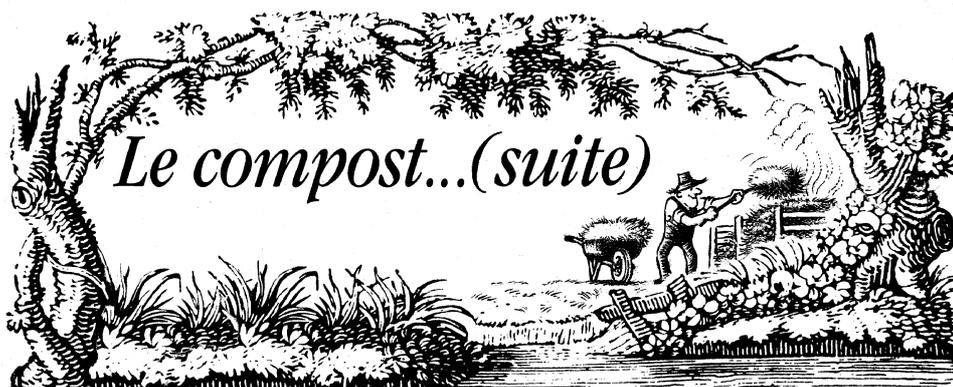
La Commune, de plusieurs façons : d'abord par ses avis défavorables et ses refus de permis exprimés sur des versions successives du projet; en dernier lieu, par un recours remarquablement argumenté qu'elle avait introduit auprès du Ministre à qui elle demandait d'annuler l'incompréhensible per-

mis délivré par la Députation Permanente.

Début 1997, au niveau de la Commune, l'idée s'était fait jour de placer la plus grande partie du terrain en "zone d'espaces verts". Certes, dans l'immédiat, cette idée ne trouve pas encore de consécration, mais elle laisse augurer d'un avenir où un nouveau plan de secteur confirmerait cette destination, et où les propriétaires pourront, à certaines conditions que l'actuel CWATUP précise en son art. 34, prétendre à une indemnité.

Cette indemnité, dans son principe, nous paraît légitime : la sauvegarde de l'environnement profite à tout le monde, ce n'est pas aux seuls propriétaires victimes de la perte de valeur foncière de leur bien qu'il convient d'en faire supporter le coût. Cela soit dit, bien sûr, sans préjuger du point de savoir si dans le cas précis du site en cause le droit à une indemnité sera un

*Suite page suivante*



## Le compost...(suite)

Afin de compléter l'article sur le compostage, paru dans notre dernier numéro, j'insisterai cette fois sur les méthodes à suivre pour gérer au mieux les coupes de gazon dont l'utilisation pose apparemment problème à bon nombre d'entre nous.

Il faut d'abord savoir que dans la nature, un rapport d'équilibre existe entre les matières structurées, fibreuses ou ligneuses (faites de lignine) que l'on appelle **carbonnées (c)**, (la paille, les tiges, les fines branches,...), et les matières souples, tendres, sans ossature apparente, que l'on appelle **azotées (n)**, (l'herbe en est le parfait exemple).

C'est le rapport carbone-azote, bien connu du monde agricole.

Cet équilibre est indispensable pour réussir un bon compost.

Compost veut dire "mélange". Pour obtenir un "mélange réussi", il faut veiller à respecter ce rapport  $c/n$ . Soit  $2/3$  de carbone **au moins** pour  $1/3$  d'azote. Cela signifie concrètement

que : pour 1 volume d'herbes coupées, il faudra 2 volumes de fumier pailleux ou de feuilles mortes, copeaux de bois, etc...

Pratiquement, je vous propose une méthode :

Prévoyez **dès maintenant, en attente**, près de votre aire de compostage, des tas séparés (en sac si vous préférez) des différents matériaux dont vous devrez pouvoir disposer au moment voulu : feuilles mortes, fumier **pailleux** d'animaux domestiques, copeaux et cendres de bois, tailles broyées d'arbustes... Tenir compte du volume qui vous sera nécessaire par rapport à la quantité d'herbe que vous serez appelé à récolter à partir du printemps.

Ainsi, au moment des premières tontes, vous aurez déjà "de quoi construire" votre tas de compost, sans oublier d'y apporter à ce moment-là l'eau nécessaire à son démarrage ainsi que l'apport d'engrais calcaire indis-

pensable.

En ayant bien mélangé le tout, au fur et à mesure de son élaboration, vous n'aurez pas de phénomène anaérobie (absence d'air dans le tas) donc pas de putréfaction, pas de mauvaises odeurs.

Pour ceux à qui cette solution paraît irréalisable, il reste, pour mémoire :

- la tonte **sans ramassage** ou en alternance, ramassée une fois sur deux.

L'herbe sera digérée en 2, 3 jours par les vers de terre, à condition que la tonte soit effectuée au moins une fois par semaine.

- **l'étalement** des coupes sous les fourrés, les arbres, les haies.

Un sol normalement constitué digère rapidement l'herbe coupée, à condition de la disposer en couches fines (5 à 10 centimètres maximum d'épaisseur à la fois).

Personnellement, j'applique ces méthodes depuis longtemps et j'espère qu'elles vous donneront satisfaction.

Erik SEVERIN

## PAYSAGE SAUVÉ-LOTISSEMENT INTERDIT (SUITE)

jour légalement reconnu. Ce n'est pas à nous d'en juger.

aurait détruit à jamais l'harmonie d'un paysage unique ?

### ET QU'A FAIT LASNE NATURE ?

Notre volonté, à Lasne Nature, n'a jamais été de nous opposer à des projets raisonnables. Nous combattons les outrances, nous cherchons à convaincre les promoteurs de modifier ce qui dans leurs projets les rend inacceptables. Ainsi déjà en juin 1992, à l'occasion d'une des enquêtes publiques qui concernait une demande de lotir ce terrain, nous avons, de concert avec le Comité de Quartier qui s'était constitué, noué un dialogue avec les promoteurs.

Nous n'avons pas été entendus. Les promoteurs n'ont-ils donc pas eu conscience que le lotissement projeté

Ils ont consenti la dépense d'une étude d'incidences, et celle de multiples recours à diverses instances de décision, sans voir que ce malheureux projet n'était vraiment pas digne d'une telle persévérance.

Puisse en tous cas la récente décision ministérielle mettre un terme aux trop nombreuses velléités d'urbanisation mal pensée qu'à Lasne, Plancenoit, Couture et autres lieux nous sommes forcés, périodiquement, de faire amender ou de combattre de notre mieux.

Fernand DEBREYNE  
Section Urbanisme et  
Aménagement du Territoire.

1. La promenade n°4 décrite dans l'ouvrage "Lasne et ses balades" fait emprunter ces sentiers.

## COTISATIONS

SI VOUS TROUVEZ DANS CE NUMERO DE LASNE NATURE UNE LETTRE ACCOMPAGNÉE D'UN BULLETIN DE VERSEMENT, cela ne veut pas nécessairement dire que VOUS êtes en retard de paiement de cotisation (mais cela peut être une occasion de vérifier).

Cette lettre s'adresse avant tout à tous ceux qui ne sont pas encore membres de notre asbl et auxquels nous demandons de faire le pas. Ces cotisations nous sont indispensables pour assurer la parution régulière de notre trimestriel et, en conséquence, notre indépendance.

Si vous êtes membre et en retard de paiement, vous recevrez un rappel. Nous vous demandons de faire un effort spécial pour payer régulièrement cette cotisation annuelle (par exemple par un ordre permanent à votre organisme financier). Cela, afin de nous éviter travaux administratifs et frais postaux superflus.

Rappelons que le montant de la cotisation annuelle est libre (avec un minimum de 300 F). Elle est valable pour 12 mois quelle que soit la date de versement. Versement au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature asbl 1380 LASNE



# MENACE SUR COUTURE

## Suite de la première page

derniers. Leurs termes en sont très semblables et il nous a semblé intéressant d'en reproduire quelques extraits, pour information.

*Monsieur le Bourgmestre, Il nous revient qu'un projet de construction d'un nouveau lotissement est actuellement à l'étude. ...*

*Il n'est que trop évident que ce projet, dès qu'il a été révélé, a mobilisé l'ensemble des habitants et riverains du village de Couture-St-Germain, voire de l'ensemble de la Commune, attachés, comme vous l'êtes sûrement, au respect du cadre de vie exceptionnel dont nous jouissons à Lasne.*

*Les motifs nous amenant à rejeter sans équivoque et avec la plus grande vigueur ce projet de lotissement, sont nombreux et variés. Relevons notamment :*

### I. Faisabilité

*Le lotissement envisagé aurait pour conséquence directe de doubler le nombre de maisons dans le village de Couture et de jeter dans ses rues une centaine de voitures supplémentaires au minimum.*

*Or, l'accès au village se fait, à l'heure actuelle, par une ruelle étroite, sinueuse et en forte montée, sur une grande partie de sa longueur, cette voie d'accès est entourée par des maisons à flanc de rue. Il est donc totalement impossible d'élargir cette voie, laquelle serait inévitablement engorgée par un tel trafic, ceci sans compter les engins nécessaires aux chantiers eux-mêmes.*

*Plusieurs de ces maisons à flanc de rue sont particulièrement anciennes et présentent des fissures permettant de penser qu'elles ne résisteraient pas à d'importants travaux.*

*Les égouts nécessités par une cinquantaine de maisons impliquent évidemment des travaux gigantesques, qui sont parfaitement irréalisables à cet endroit.*

### II. Opportunité

*Il semble que sur le territoire de la Commune de Lasne,*

*environ 1.500 parcelles soient actuellement en vente ou disponibles pour la construction. Ce nombre paraît suffisant pour ne pas créer des occasions de chantiers supplémentaires...*

### III. Sécurité

*...dans un village comme Couture, essentiellement piétonnier et où bon nombre de maisons sont à flanc de rue, disséminées le long de la voie qui constituerait l'axe principal de circulation, voie sur laquelle les voitures ont déjà tendance à rouler à une vitesse excessive. Couture est, et doit le rester, un lieu de promenade en famille et de paix...*

Monsieur Rothier, Bourgmestre de Lasne a accusé réception de ces péti-

tions et il écrit :

*...Notre Collège Échevinal a décidé d'exiger une étude d'incidences qui sera mise à l'enquête publique durant 30 jours. Les habitants auront donc l'occasion de réagir à ce moment-là...*

**Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore VU les projets de constructions.**

**Aussitôt que l'étude d'incidences aura été fournie à la Commune (nous ne pouvons dire à quelle date) et que l'enquête publique sera lancée, notre association se mettra immédiatement à l'étude du dossier et déposera dans les délais légaux ses conclusions auprès du Collège des Bourgmestre et Échevins.**

## LA FABLE DU "PÉPÈR"

Désiré DENUIT, journaliste, écrivain, historien, né à Couture-St-Germain en 1905 a consacré plusieurs ouvrages à ce village auquel il était particulièrement attaché.

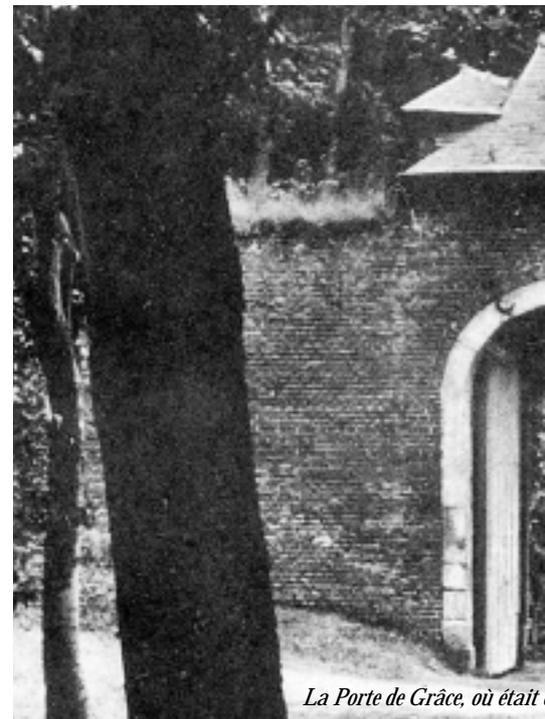
Nous avons relu dans l'un d'eux, "Vie d'un village", quantité de souvenirs savoureux et nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici de larges passages du chapitre "Intermèdes" consacré à une grosse farce dont les Couturois avaient le secret.

Notre but, ici, n'est pas une glorification aveugle du passé, mais de rendre le lecteur sensible aux charmes de notre village brabançon que nous ne voudrions pas voir transformer en dortoir de luxe.

*Voici des années déjà, mettons au début de ce siècle, vivait à Couture un diable d'homme taillé en colosse, crédule et avare. Il prétendait avoir un remède de famille pour apaiser les dents douloureuses. Contre celles-ci, il appliquait un clou, récitait d'obscurités paroles, puis s'en allait au jardin où il "clouait le mal" dans le tronc d'un vieux chêne. Il n'aurait naturellement pas compris que l'on ne se fût pas senti soulagé... Comme il tenait un café dans une des deux pièces qui composaient son logis, il y avait toujours du monde chez lui, principalement de ces gais lurons qui raffolent de "fauves" (fables) et de bons coups. Un soir, quelqu'un affirma que des revenants montaient la garde près de la Porte de Grâce.*

*...Le tenancier du café s'écria : "J'irai demander des comptes à ces revenants!"*

*"Je sais, repartit le farceur, ... (c'était un beau parleur qui avait du succès "al chize", c'est-à-dire dans ces petites réunions vespérales au cours desquelles, l'hiver venu, on s'enchantait à évoquer le passé, à raconter des histoires), je sais que vous n'avez pas peur et que vous lanceriez un homme par la fenêtre, comme on jette une simple pierre, mais vous n'oseriez tout de même pas vous rendre à minuit à la Porte de Grâce, pour y interpeller les fantômes". A la fois flatté et piqué au jeu, le tenan-*



La Porte de Grâce, où était



# RE-ST-GERMAIN

**Sans doute le rapport de l'étude d'incidences demandé, nous permettra-t-il de juger du projet en pleine connaissance de cause.**

**Il est très important que tous ceux qui sont concernés, partisans ou adversaires du projet ou ceux qui ne se prononcent pas à l'heure qu'il est, consultent les dossiers mis à l'enquête et envoient dans les 30 jours qui leur seront impartis (et non maintenant, ce serait inutile et prématuré) leurs réclamations et remarques au Collège des Bourgmestre et Échevins de Lasne.**

**Ils pourront reprendre dans leur texte l'un ou l'autre, ou l'ensemble des éléments exposés dans les pétitions**

**déposées ou des arguments plus personnels qui leur seront apparus à la lecture de l'étude d'incidences.**

**Il convient d'être très attentif aux délais très stricts accordés (par ex. le jour et l'heure de la clôture de l'enquête qui sera lancée) et d'expédier les lettres, par recommandé, en temps voulu, sous peine de nullité.**

**Nous espérons que le bon sens l'emportera, que le village de Couture-St-Germain gardera longtemps encore tout son charme et que les habitations qui viendront s'y ajouter au cours des prochaines années le seront dans le respect du bon aménagement du territoire.**

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LASNE NATURE

## "PÈRE MARTIN"

*cier jura qu'il tiendrait le pari. On s'arrangea pour l'accompagner le lendemain à minuit à la Porte de Grâce. L'affaire fut lestement réglée. Trois villageois se mirent un drap de lit sur le corps et se postèrent derrière les gros arbres de la "drève du château". Il faisait un froid de loup. Une vague clarté de lune multipliait les ombres dans le bois et dans l'allée... A l'heure indiquée, le vieux s'amena. Bien campé sur ses vigoureuses jambes, il s'arrêta au milieu de l'allée, et, la voix impérieuse, jeta à*

*un fantôme :*

*- Qu'est-ce que vous faites là ?*

*- Nous gardons le trésor de l'abbaye, lui rétorqua l'homme au drap de lit.*

*- Ah ! fit le vieux cabaretier, soudain médusé par le mot trésor.*

*- Oui, et celui qui irait trois fois en pèlerinage à Basse-Wavre, qui jeûnerait au pain et à l'eau pendant neuf jours et qui accomplirait, à genoux, le tour du grand étang, celui-là recevrait le trésor du couvent. Cela nous ferait bien plaisir, à nous, car notre garde serait ainsi achevée...*

*Le cabaretier qui guérissait les maux de dents avec un clou, qui était fort comme un cheval et qui ne croyait ni à Dieu ni au diable, le cabaretier grippe-sou se rendit plusieurs fois en pèlerinage à N.D. de Basse-Wavre. Il partait dès l'aube, seul, et gagnait par les champs le Grand Chemin de Wavre à Nivelles, s'arrêtant au retour pour boire la "goutte" au café du Pèlerin. En même temps, il entama un jeûne de neuf jours, mais son estomac était si exigeant qu'il n'est pas sûr qu'il n'ait point triché...*

*Il accomplit également le tour du grand étang, mais on prétendit que, là aussi, il coupa court. Naturellement tout le village était au courant de l'affaire, tout le village s'amusa.*

*Au jour fixé, le cabaretier reprit le chemin de la "drève du château". Les trois revenants étaient à leur poste. Derrière les autres tilleuls, des villageois, armés d'une sonnette, s'étaient embusqués. La lune batifolait dans le ciel d'un bleu dur et le bois paisible présentait ses trouées de clarté et ses amoncellements d'ombre...*

*Tout à son idée, tout à sa convoitise, le*

*cabaretier se dirigea d'un pas résolu, sans tourner la tête à droite ou à gauche, vers le revenant qui l'avait interpellé.*

*- Me voici, dit-il. J'ai tout fait.*

*- Je le sais, répliqua le fantôme. Vous avez même triché un peu. Nous connaissons les hommes puisque nous avons été l'un d'eux. Dieu nous a recommandé d'être bons et généreux. Nous oublions vos petites négligences. Le trésor est contre la Porte de Grâce, dans le coin gauche. Prenez-le. Il vous est défendu de l'examiner et de vous retourner aussi longtemps que vous ne serez pas chez vous. Ne soyez pas curieux comme une femme, car le trésor disparaîtrait ! Et maintenant un grand merci. Grâce à vous, notre garde est terminée.*

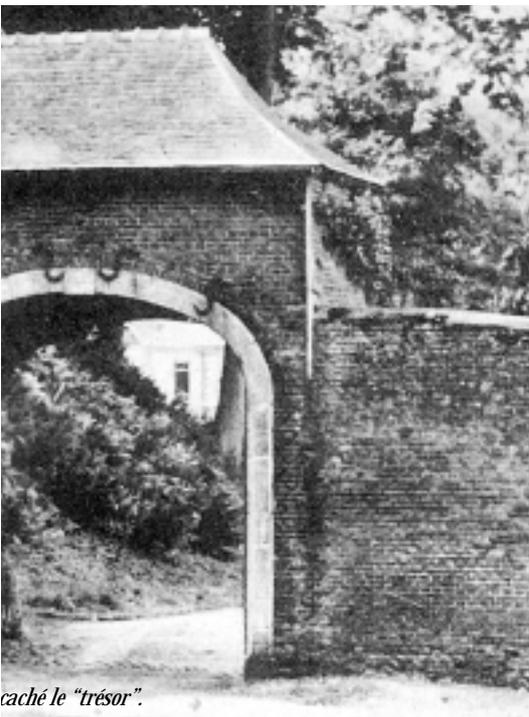
*Le vieux prit le seau dans lequel se trouvait le trésor et le porta sans faiblir, sans se retourner. Et cependant, que n'entendit-il pas, mon Dieu ! Les trois revenants lui emboîtèrent le pas, suivis bientôt par la jeunesse du village. Ce fut un cortège diabolique : toutes les sonnettes résonnaient; on tapait sur des casseroles, on imitait le hullement des chouettes, on chantait des psaumes, on riait sous cape, on sifflait, on proférait des mots cabalistiques. Le cabaretier ne broncha point. Tout au bonheur de sa réussite, fier de lui même, de sa force, de son courage, de sa malice, il poussa la porte de sa maison, traversa le café où l'avaient précédé quelques rustres apparemment sérieux, et ne s'arrêta, pour déposer son fardeau et s'éponger le front, qu'au milieu de la pièce qui lui servait d'habitation et de chambre à coucher. Il referma la porte et, brusquement, jeta sa main dans le seau. Il en retira d'abord quelques pavés, puis il plongea... dans ce que vous avez deviné.*

*A sa porte, à ses fenêtres, jaillit alors un rire énorme. Le village avait réussi une de ces farces dont on parlerait encore dans bien des années, une farce qui le représente parfaitement, une farce rabelaisienne ou proprement gauloise...*

Désiré DENUIT ajoute dans une note de fin de chapitre :

*"Cette "hénaurme" farce bien rabelaisienne m'a été racontée maintes fois par mon vieil ami Pompée qui avait été un des acteurs, avec les petits enfants du cabaretier, "l'pépère Martin"... Il ne fut pas guéri par cette aventure. Il continua à prétendre qu'il n'avait pas scrupuleusement observé les injonctions du supérieur des "moines" et que, de ce fait, un sort lui avait été jeté..."*

**Le nom de COUTURE-ST-GERMAIN "Avant d'écrire Couture-St-Germain, on a parlé de Culturella, Coutuere, le Couture, Cultura... la Coulture, Coulture. Le mot est le doublet Populaire de culture, du latin cultura... L'un et l'autre signifient culture, champ cultivé." (Désiré Denuit)**



*caché le "trésor".*



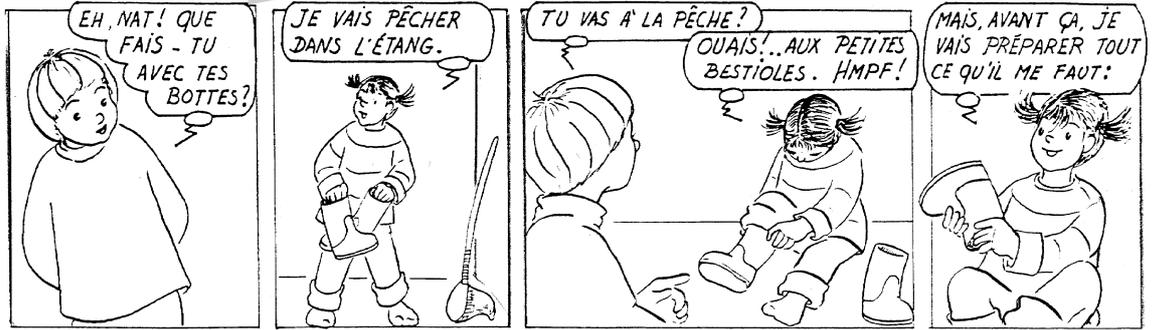
# Lasne Nature

## JUNIOR

### Les aventures de NIC et NAT

**PROTÈGE LE MILIEU AQUATIQUE, IL EST MENACÉ**

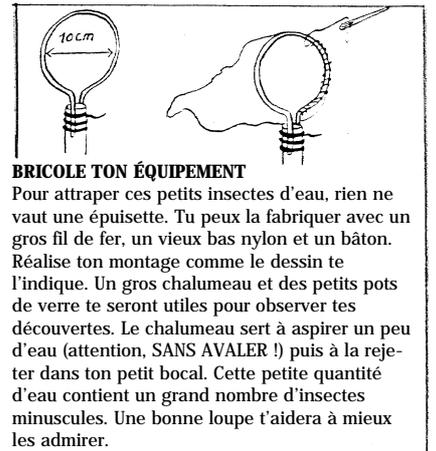
Signale à tes parents qu'il y aura un ramassage de produits polluants à la place de Bourgeois à Rixensart (devant l'église) les samedis 14 mars et 2 mai de 8 à 10h.



### LES JEUX

Trouve dans chacune de ces expressions, un nom d'animal.

Observe bien les mots que tu as inscrits. Retrouve-les dans la grille ci-dessous. Tu peux les lire horizontalement, verticalement ou en diagonale, à l'endroit ou à l'envers. Barre chaque fois le mot trouvé. Les lettres non utilisées te permettront de former le nom de petits animaux que l'on peut découvrir en explorant les mares.



#### BRICOLE TON ÉQUIPEMENT

Pour attraper ces petits insectes d'eau, rien ne vaut une épuisette. Tu peux la fabriquer avec un gros fil de fer, un vieux bas nylon et un bâton. Réalise ton montage comme le dessin te l'indique. Un gros chalumeau et des petits pots de verre te seront utiles pour observer tes découvertes. Le chalumeau sert à aspirer un peu d'eau (attention, SANS AVALER !) puis à la rejeter dans ton petit bocal. Cette petite quantité d'eau contient un grand nombre d'insectes minuscules. Une bonne loupe t'aidera à mieux les admirer.

- Larmes hypocrites : des larmes de .....
- Jeux d'enfants : .....-perché.  
saute-.....  
.....-vole.
- Un mauvais temps : un froid de .....  
un temps à ne pas mettre un ..... dehors.
- Une personne lâche ou qui a peur : une ..... mouillée.
- Avoir la berlue : voir des ..... roses.
- Une taille très fine : une taille de .....
- On profite de l'absence de surveillance : quand le ..... est parti, les ..... dansent.
- La situation est pourrie : il y a un ..... dans le fruit.
- Être à l'aise dans une situation : Être comme un ..... dans l'eau.
- Être en colère : prendre la .....
- Ne pas venir au rendez-vous fixé : poser un ..... à quelqu'un.
- Être un peu fou : avoir une ..... dans le plafond.

(d'après DAUPHIN 37-1992)

### CONCOURS DE DESSINS "UNE MARE DE RÊVE"

Compte tenu des fêtes et des vacances de fin et de début d'année, nous avons décidé de reporter la clôture du concours annoncé dans notre dernier numéro au 30 avril, date limite à laquelle les dessins devront parvenir au siège de notre association.

E	L		D	O	C	O	R	C	C
L	E	G	M	C	H	A	T	A	H
E	S	N	U	O	V	E	R	N	I
P	I	P	G	E	U	G	R	A	E
H	R	M	O	I	P	C	E	R	N
A	U	N	O	U	A	E	H	D	L
N	O	O	U	U	L	R	I	E	A
T	S	C	H	A	T	E	A	L	P
S	L	P	I	G	E	O	N	E	I
N	O	S	S	I	O	P	N	S	N

Voici 3 animaux que Nic et Nat ont trouvés dans la mare, mais aussi dans le ruisseau qui l'alimente :

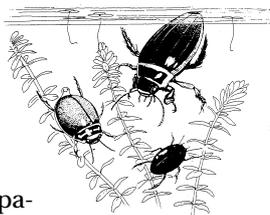
## FICHE n° 8 LE DYTIQUE ET SA LARVE

C'est un grand coléoptère, le plus féroce des insectes de la mare.

Il dévore tout ce qui bouge, même des proies plus grandes que lui.

Deux ailes repliées sous sa carapace lui permettent de voler d'une mare à l'autre. Sa larve est aussi vorace que lui.

Dimensions : de 10 à 45 mm.

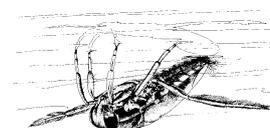


## FICHE n° 9 LA NOTONECTE

Elle nage sur le dos. Toujours sous la surface, elle guette les mouches et autres petits insectes.

Comme le dytique, elle a un appétit d'ogre. Gare à tes doigts, elle pique. Elle respire grâce aux longs poils fins qui garnissent son ventre et qui emprisonnent une provision d'air.

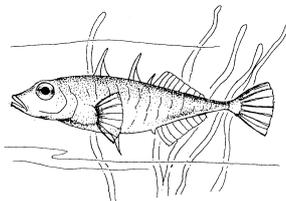
Dimensions : +/- 15 mm.



## FICHE n° 10 L'ÉPINOCHÉ

Le mâle construit au fond de l'eau un petit nid. Il y attend les femelles.

Celles-ci doivent pondre leurs oeufs dans le nid. Lui-même montera la garde auprès des oeufs pour qu'ils ne soient pas dévorés par d'autres poissons. Les épinoches mangent des oeufs et des alevins d'autres poissons, des larves d'amphibiens et des moustiques. Dimensions : de 3 à 10 cm.



(Les textes et dessins sont extraits de l'ouvrage : "À la découverte de la mare" publié à Sart-Tilman).

## À LA RÉSERVE DE RENIPONT

Nos lecteurs s'en souviendront peut-être, nous avons consacré l'an dernier un reportage aux réserves de Lasne et insisté pour que celle située à Renipont, sur le territoire de Lasne, mais propriété de l'athénée de Rixensart soit bientôt reconnue.

Nous avons appris avec plaisir que sa partie la plus intéressante vient d'être officiellement classée comme "Zone Humide d'Intérêt Biologique", ce qui porte à dix-huit le nombre de zones de ce type reconnues à ce jour.

Notre Réserve du Ru Milhoux rejoindra prochainement, nous l'espérons, le groupe de ces zones.

## L'ATHÉNÉE DE RIXENSART À L'HONNEUR

Le projet conçu par les élèves et les professeurs du secondaire de l'athénée de Rixensart dans le cadre du concours "Prix de l'Environnement" organisé par la Province du Brabant wallon a obtenu le PREMIER PRIX.

Nous félicitons chaleureusement les lauréats.

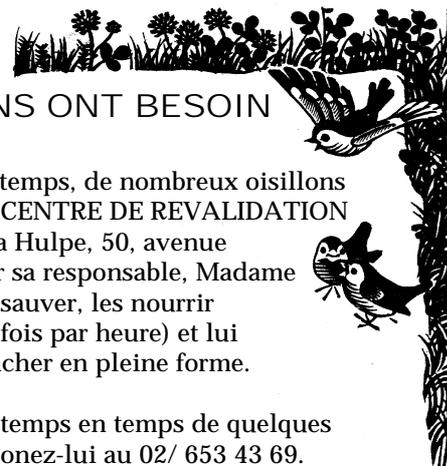
La Préfète des études a accepté que des élèves des écoles de Lasne accompagnés de leurs professeurs puissent visiter ce beau site à la limite de notre commune.

Il convient d'avertir par écrit la direction de l'athénée des dates de visite proposées (avec un délai suffisant).

## LES OISILLONS ONT BESOIN DE VOUS

Comme chaque printemps, de nombreux oisillons seront recueillis au CENTRE DE REVALIDATION DES OISEAUX de La Hulpe, 50, avenue du Parc. Venez aider sa responsable, Madame Vandervelden, à les sauver, les nourrir (becquées plusieurs fois par heure) et lui permettre de les relâcher en pleine forme.

Si vous disposez de temps en temps de quelques heures libres, téléphonez-lui au 02/ 653 43 69.



QUELQUES REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES

**Dans deux numéros précédents, nous vous avons donné les noms et les conditions d'abonnement ou d'acquisition de quelques revues traitant de problèmes liés à la protection et à la défense de l'environnement. En voici d'autres.**

### LA LETTRE de l'ECO-CONSUMMATION

Publication bimestrielle consacrée à quantité d'informations fiables relatives à notre consommation.

Vous pouvez l'obtenir régulièrement en devenant membre du Réseau Eco-consommation.

Membre effectif : 1000 F (groupe) - 500 F (personne physique) - 300 F (membre sympathisant) à verser au

compte 068-2168210-93. Réseau Eco-consommation, Inter-Environnement Wallonie, 1000 Bruxelles.

### PANDA & PANDA PRESS

Publications bimestrielles paraissant en alternance et émanant du WWF - Fonds Mondial pour la Nature. Cette organisation mondiale-

ment connue a décidé de concentrer en Belgique ses activités dans les domaines des BOIS ET FORÊTS, de l'EAU et de LA NATURE AU QUOTIDIEN tout en les insérant dans une ou plusieurs des 6 stratégies sur lesquelles, dans le monde entier, le WWF base ses projets. Les cotisations donnant droit à l'envoi des revues sont de 350 F pour les moins de 13 ans, 450 F de 13 à 18 ans et de 600 F pour les autres. À verser au compte 310-0631999-33 de WWF, ch. de Waterloo 608, 1050 Bruxelles.

### GREENPEACE magazine

Revue trimestrielle publiée par les bureaux de Belgique, France, Luxembourg et Suisse de la célèbre organisation internationale. Cotisation annuelle de 300 F pour les moins de 18 ans, 600 F minimum pour les plus de 18 ans et donnant droit à la revue.

À verser sur le compte 001-1380706-84 de Greenpeace, 1030 Bruxelles.

3 REVUES PUBLIÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE (suite en page 10) ▶



## Au Cinquantième ACCUEIL PAR LES MANCHOTS EMPEREURS

Comme bon nombre d'entre nous, je suis allée voir l'exposition sur l'Antarctique. Je ne peux que dire mon admiration aux organisateurs qui ont si bien montré le courage et le désintéressement des pionniers belges. Quelle magnifique réalisation. Puissent ces précurseurs susciter des émules parmi les innombrables visiteurs, sans oublier ceux, plus innombrables encore, qui n'ont pu se rendre au Cinquantième.

Il s'agit, en effet, d'oeuvrer afin que par un mode de vie conscient et intelligent chacun à sa mesure participe à la préservation de ce dernier "continent", et par là-même à la Terre. Comme le dit le Comité scientifique pour l'Arctique : "Nos arrière-petits-enfants nous en voudraient certainement s'ils étaient condamnés à mourir de froid et de faim, même si nous leur laissons pour distraire leurs derniers instants de magnifiques images d'un homme marchant sur Mars, un drapeau à la main."

Puisse être durable le traité signé par les douze chefs de l'expédition géophysique internationale en 1959. Il conteste entre autres toute revendication territoriale et déclare que l'Antarctique ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques. Un protocole y est joint, (signé en 1991 par les 26 pays ayant le statut de parties consultatives du traité sur l'Antarctique réunis à Madrid) qui interdit toute activité minière jusqu'en 2041. Afin qu'il reste le "continent" de l'espoir et de la coopération. Lasne Nature propose régulièrement des idées pour sauvegarder la nature. Elle est aussi désintéressée que nos pionniers. Faisons-lui honneur.

Vu l'affluence, l'exposition *LE DERNIER CONTINENT* est prolongée jusqu'au 30 juin.

M.M. LECHARLIER

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

### PRÉSIDENTE :

**Yves LIMAUGE au 633 28 23**

### SECRETARIAT ET RÉDACTION :

**Didier GELUCK au 633 30 24**

### TRÉSORERIE :

**Joël DULLIER au 654 09 02**

### GRUPE SENTIERS :

**Pascal Lambert au 633 64 90**

**Paul LECHARLIER au 633 15 87**

### RÉSERVE NATURELLE DU RU MILHOUX :

**Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20h.**

### CONSERVATEUR DE LA RÉSERVE :

**Eric de MEVIUS au 633 30 29**

### EAU ET POLLUTIONS :

**Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18h.**

### URBANISME,

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

**Fernand DEBREYNE au 633 13 50**

### GRUPE BATRACIENS :

**Johanna LEUPEN au 633 24 71**

### CONTACTS AVEC LES ÉCOLES. FLORE, FAUNE :

**Françoise TOBIE au 633 35 03**

## BATRACIENS

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la migration des batraciens n'a pas encore commencé. Elle dépendra de la température nocturne, du degré d'humidité, etc.

Quoi qu'il en soit, notre groupe "Batraciens" s'est réuni le 2 février comme prévu et a dressé un plan d'action pour 1998.



Cela nous rappelle que nous avons reçu l'été dernier la photo ci-dessus. Un crapaud qui était tombé dans un arrosoir tenta d'en sortir par le tuyau de l'instrument, mais sans succès. Il fut découvert lorsqu'on enleva la pomme. Coincé dans l'extrémité de l'embouchure il n'était plus capable d'avancer ou de reculer. Délicatement on l'aida à sortir les deux pattes avant puis, peu à peu tout le corps. Cela dura de longues minutes, mais il était sauvé.

ÊTES VOUS EN RÈGLE  
DE COTISATION ?  
Merci de vérifier.

QUELQUES REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES

### LES ÉCHOS DU PATRIMOINE

Ce trimestriel présente des réalisations de la division du Patrimoine, études, inventaires, arrêtés de classement, subventions de restauration et de mise en valeur, etc.

Vous pouvez recevoir gratuitement "Les échos du Patrimoine" en envoyant vos coordonnées à la rédaction rue des Guillemins, 16-34 4000 LIÈGE

Tél. : 04-254 10 01.  
Fax : 04- 252 17 06

### LES ÉCHOS DU LOGEMENT

Toutes les informations utiles sur les problèmes liés au logement : législation, jurisprudence, aides, etc. Peut être obtenu gratuitement sur simple demande au Ministère de la Région wallonne

rue des Brigades d'Irlande, 1  
5000 NAMUR  
Tél. : 081-33 23 12

### LES ÉCHOS DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME

Trimestriel consacré à tous les aspects liés à ces problèmes. Textes concernant les plans de secteur, les Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire, des statistiques, comptes rendus des débats au Parlement wallon, chronique juridique, etc.

Envoi gratuit sur demande à la rédaction de la D.G.A.T.L.P. Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme rue des Brigades d'Irlande, 1 5000 NAMUR  
Tél. : 081-33 21 11  
Fax : 081-33 25 67.

### LA HULOTTE

Cette revue française paraissant depuis de nombreuses années constitue une mine de renseignements sur la faune et la flore. Un instrument de référence absolument unique: (40 pages, nombreux dessins). L'abonnement à 6 numéros paraissant au rythme de +/- deux par an au prix de 582 BEF, à verser au CCP : 000-1391004 - 24 de Editions PASSERAGE-LA HULOTTE SA 08240 BOULT-AUX-BOIS FRANCE



## NOTRE SERVICE ÉDITIONS vous propose : LA RÉÉDITION DU LIVRE "Lasne et ses balades"

Un format pratique, 220 pages, une série de chapitres consacrés à l'histoire de notre village et de ses habitants ainsi que 12 propositions de merveilleuses promenades par les multiples chemins et sentiers de la commune. Nous y avons ajouté un index

### INDEX

Dans la deuxième édition de "Lasne et ses balades", nous avons ajouté un index, non seulement des noms, des rues, mais aussi des lieux-dits, curiosités, églises, fermes, chapelles. Nous avons tiré à part cet index à

détaillé, nouveauté de taille par rapport à la première édition. Le livre vous sera expédié après réception du versement de 575 F + 80 F pour frais d'envoi au compte 001-2693758 - 47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE.

l'intention de ceux qui possèdent la première édition. Il vous sera expédié à la réception de la somme de 50 F (frais postaux compris) versée au compte : 001-2693758-47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE.

### CARTES DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Au format 90 x 90 pliée en 16. Elle vous aidera grandement lors de vos promenades dans le village. La version noir et blanc coûte 200 F tandis que celle coloriée à la main est

vendue 400 F (frais d'expédition inclus). À verser au compte 001 2326233 55 de Lasne Nature asbl 1380 LASNE.

### CARTES POSTALES

Nous venons d'éditer une nouvelle série de cartes postales (voir notre bulletin de décembre). Les cartes que vous aurez choisies vous seront envoyées contre paiement de 20 F par carte auxquels il conviendra d'ajouter

32 F de frais postaux pour toute commande jusqu'à 10 cartes ou 50 F pour les envois plus importants. À verser au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.

### CARTES DE VOEUX

Il s'agit des cartes postales collées sur un carton double à la face intérieure duquel est portée la mention manuscrite "Meilleurs voeux" ou toute autre formule de deux ou trois mots, et mis sous enveloppe.

Expédition des commandes après réception du versement de 30 F par carte sous enveloppe. Il conviendra d'ajouter 50 F de frais postaux pour tout envoi jusqu'à 10 cartes et 80 F au-delà. 001-2326233-55 de Lasne Nature

### ENLEVEMENT DES GROSSES PIÈCES TOUS LES 2 MOIS:

#### AVRIL

MERCREDI 1er, dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mercredi. VENDREDI 3, dans les rues du vendredi. LUNDI 6, dans les rues du lundi. MARDI 7, dans les rues du mardi. JEUDI 9, dans les rues du jeudi.

#### JUIN

MERCREDI 3, dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mercredi. VENDREDI 5, dans les rues du vendredi. LUNDI 8, dans les rues du lundi. MARDI 9, dans les rues du mardi. JEUDI 11, dans les rues du jeudi.

### ENLEVEMENT, TOUS LES MOIS, DES PAPIERS ET CARTONS

TOUJOURS LE LUNDI (sauf le 13 avril, lundi de Pâques remplacé par le mardi 14 ainsi que le 1er juin, lundi de Pentecôte remplacé par le mardi). La collecte débute à 7 heures.

#### MARS

LUNDI 2 pour les rues où les poubelles sont ramassées le MARDI. LUNDI 9 pour les rues du LUNDI. LUNDI 16 pour les rues du MERCREDI et du VENDREDI. LUNDI 23 pour les rues du JEUDI.

#### AVRIL

LUNDI 6 pour les rues où les poubelles sont ramassées le MARDI. MARDI 14 (lendemain du lundi de Pâques) pour les rues du LUNDI. LUNDI 20 pour les rues du MERCREDI et du VENDREDI. LUNDI 27 pour les rues du JEUDI.

#### MAI

LUNDI 4 pour les rues dont les poubelles sont ramassées le MARDI. LUNDI 11 pour les rues du LUNDI. LUNDI 18 pour les rues du MERCREDI et du VENDREDI. LUNDI 25 pour les rues DU JEUDI.

#### JUIN

MARDI 2 (le lundi étant lundi de Pentecôte) pour les rues dont les poubelles sont ramassées le MARDI. LUNDI 8 pour les rues du LUNDI. LUNDI 15 pour les rues du MERCREDI et du VENDREDI. LUNDI 22 pour les rues du JEUDI.

*Une collecte de produits polluants (couleurs, insecticides et autres) aura lieu place de Bourgeois (Rixensart), devant l'église:*

*LES SAMEDIS 14 MARS ET 2 MAI de 8 à 10 heures.*

## La chronique de Françoise Bortels **À LA RECHERCHE DES GENS DE CHEZ NOUS**

### NOUVELLES CARTES D'IDENTITÉ ET FACILITÉS... EN 1919

Les cartes d'identité sont obligatoires pour toute personne de nationalité belge, âgée de plus de 12 ans et ayant sa résidence habituelle dans la commune. Cette dernière étant attestée par l'inscription aux registres de la population.



En mai 1919 (peu après la fin de la guerre de 14/18) les habitants de notre commune sont invités à renouveler leur carte d'identité. Elles ont la forme d'un tryptique cartonné de couleur vert pâle (modèle qui

aura cours jusqu'à l'apparition des cartes plastifiées, il y a une vingtaine d'années), mentionnant les nom et profession de l'intéressé (e) ainsi que ses demeures successives s'il y a lieu.

Ces cartes de 1919 ont la particularité de porter des textes imprimés bilingues (français, flamand). Ce qui n'a pas duré, puisque quelques années plus tard les mêmes cartes seront rédigées uniquement en français ou en flamand d'après le régime linguistique auquel appartient la commune.

Aujourd'hui nos cartes portent les mentions BELGIQUE CARTE D'IDENTITÉ en français, flamand, allemand et anglais et tous les autres renseignements en français et anglais (!) ou en flamand et anglais suivant que la personne est domiciliée au sud ou au nord du pays.



# AGENDA

## MARS 98

- SAMEDI 7** 10h démonstration de taille d'arbres et arbustes par André VERLAET  
Chez Mme LEWI, route de Beaumont (place de Renival) à Lasne.  
PAF : 50 F pour les membres de Nature et Progrès, 100 F pour non-membres.  
Inscriptions: Tél.: 010/ 6136 68.
- SAMEDI 14** 20h PROMENADE guidée par B. CHIWY :  
À L'ÉCOUTE DES RAPACES. Départ du parking de l'ancienne gare de Maransart. Remise en liberté d'un oiseau revalidé par Mme Vandervelden. Chiens non admis.
- DIM. 15** JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.  
Rendez-vous à partir de 9h30 au bord de la réserve, rue à la Croix (perpendiculaire à la rue de l'Abbaye).  
Bienvenue à tout moment de la journée pour mener à bien les travaux d'entretien. Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez votre venue en téléphonant au 02/ 633 30 29 ou au 653 55 79 afin que nous puissions prévoir le nombre d'instruments de travail nécessaires.
- SAMEDI 21** COURS DE JARDINAGE BIOLOGIQUE de 14h30 à 17h30 chez M. et A. Verlaet, rue de Limauges, 47 à Court-St-Etienne.  
PAF : 100 F pour les membres de Nature et Progrès, 200 F pour les non-membres. Nombre de places limité, inscrip. oblig.  
Tél.: 010/ 61 36 68 ou 61 68 30
- SAMEDI 21** À la maison de l'Acacia méconnu, chemin de Plancenot, 5, La Marache Ohain : FÊTE DU PRINTEMPS de 10 à 18h - Poésie - Musique.
- SAMEDI 21** GENVAL-RIXENSART de 9 à 18 heures OPÉRATION "POUCES VERTS 1998".  
Participation de tous les scouts à une journée de sensibilisation des jeunes et de la population aux problèmes de l'environnement, à la découverte et à la protection de la nature.
- JEUDI 26** Centre sportif et culturel de Maransart, Rue de Colinet. À 18h30 réunion du Groupe Sentiers et à 20h réunion plénière de Lasne Nature.

## AVRIL 98

- LUNDI 13** LUNDI DE PÂQUES  
JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX (voir texte du dimanche 15 mars).
- JEUDI 30** CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE MARANSART Réunions de Lasne Nature. (voir texte du jeudi 26 mars).

## MAI 98

Gestion de la Réserve du Ru Milhoux.  
Période de nidification: pas de journée de gestion.  
La Réserve est laissée aux oiseaux jusqu'à fin août.

- VENDREDI 1** FÊTE DES PLANTES ET DU JARDIN à l'ABBAYE D'AYWIERS  
**SAMEDI 2** L'intégration du jardin dans son cadre naturel.  
**DIM 3** 120 spécialistes des jardins.  
4 conférences :  
- Vendr. 15h- Espèces et variétés moins connues d'Hydrangeas (Th.de Ryckel).  
- Sam. 14h - Le livre des baies (J. de Belder et X.Misonne).  
- Sam.16h - Les jardins d'ombre (P.F. Rigaut).  
- Dim. 15h -La prairie fleurie (Ch. Percsy).  
Stand "Coup de coeur", rencontres avec Erik Severin (compost biologique), "Jardins pour enfants", créations originales en bambou, visites guidées, et bien sûr le stand de Lasne Nature.
- VENDR 15** SOIRÉE ASTRONOMIE animée par Georges SCHMITZ.  
Rendez-vous à 21h sur le plateau, à la rencontre de la rue de Moriensart (partant de la place de Renival) et du Grand Chemin : Observation du ciel.  
En cas de mauvais temps: Conférence illustrée "L'univers et ses mystères" au Centre sportif et culturel de Maransart.
- JEUDI 28** Réunions de Lasne Nature. (voir texte du jeudi 26 mars).

**IMPORTANT : l'exposition sur l'ANTARCTIQUE est prolongée au Cinquantenaire jusqu'au 30 juin.**

## MOTS CROISÉS

### SOLUTION DU N° 32

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2			■							
3										
4			■		■		■			
5			■							
6					■			■		
7					■					
8										
9					■					
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	G	I	T	A	I	R	E	
2	A	C	U	M	I	N	E	■	E	G
3	L	O	I	■	G	E	R	■	S	L
4	O	N	■	A	R	M	E	R	I	A
5	P	I	E	Z	E	■	■	I	N	N
6	E	T	H	U	S	E	■	A	I	T
7	T	■	■	L	■	G	E	■	F	I
8	T	E	T	E	R	A	■	B	E	E
9	E	U	O	J	■	R	■	A	R	R
10	S	A	P	O	N	A	I	R	E	S

### Horizontalement

- Arbre du groupe des agrumes dont le bois est utilisé en ébénisterie. •
- Qualifie un livre, un âge, un coeur. - Étriquée (de dr. à g.). • 3. Arbres de la famille des myrtacées. • 4. Sodium. - Initiales d'un écrivain anglais (Voyage avec ma tante). - Conjonction. • 5. Préfixe. - Donna un nouveau labour à la terre. • 6. Située sur l'acte. - Tour à l'envers. - Institut Universitaire. • 7. Comme un beau fruit. - Romains. - Lawrencium. • 8. Adressa la parole. • 9. Allongea. - Ivre, aussi dans sa manière de se présenter. • 10. Se développant à nouveau, en parlant de végétaux.

### Verticalement

- Arbre de la famille des rosacées (ornemental s'il est du Japon). • 2. Telle est la lumière solaire. • 3. Forme de contestation non-violente (mot comp.). • 4. Emplira la trémie de nouveau grain. • 5. Sujet d'un lâche moyen de pression. - Rayon. • 6. Aire est celui de l'aigle. - État hallucinatoire. • 7. Arbrisseaux des bois et des haies. • 8. Vieille colère. - Plante potagère à bulbe (de b. en h.). • 9. Pièce de bois qui soutient les parois, d'une galerie de mine par ex. • 10. Peut être végétarien.